



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Enseignement moral et civique

Classe terminale, voie professionnelle

Octobre 2019

Sommaire

Préambule	3
Espace public, engagement et culture du débat démocratique	4
■ <i>Thème annuel : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société</i>	5

Préambule

L'enseignement moral et civique contribue à transmettre les valeurs et principes de la République et à les faire éprouver et partager. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise aux responsabilités individuelles et collectives. Il développe les capacités à argumenter, à construire une autonomie de jugement et de pensée, à coopérer et à agir dans la Cité. L'enseignement moral et civique s'inscrit ainsi dans la perspective de la construction et de l'exercice de la citoyenneté tout au long de la vie. Il ouvre l'élève au pluralisme des modes de pensée et des pratiques sociales et professionnelles, dans le respect des principes et des valeurs de la République et de la démocratie. Il l'aide à devenir un citoyen responsable et libre, à forger son sens critique et à adopter un comportement éthique.

En classe de seconde et en classe de première, les programmes d'enseignement moral et civique ont consolidé les connaissances de l'élève sur la liberté, l'égalité et la fraternité, trois principes au fondement de notre démocratie. En classe terminale, les élèves s'intéressent aux pratiques de la citoyenneté : ils examinent les formes du débat et la diversité des engagements en lien avec les grands défis que doivent relever les sociétés. Le programme - composé d'un seul thème annuel - est structuré autour de notions, de repères et de références qu'un commentaire explicite pour faciliter leur mise en œuvre.

La formation au débat démocratique a commencé dès la classe de seconde où les élèves débattent à partir de leurs expériences personnelles. En classe de première, le débat a pris la forme d'une confrontation d'idées : ancré dans l'objet d'étude annuel, il vise à développer la capacité à défendre oralement un point de vue sur une des questions abordées. En classe terminale, l'élève appréhende la dimension démocratique du débat dans nos institutions : les thématiques et les capacités travaillées sont plus complexes. Il s'agit d'entrer dans des délibérations nourries de pratiques et de réflexions citoyennes, de convoquer les acquis des autres enseignements, pour envisager des projets inter ou pluridisciplinaires ainsi que la réalisation et la présentation orale du chef-d'œuvre.

De la classe de seconde à la classe terminale, les compétences développées dans le cadre de l'enseignement moral et civique sont les suivantes :

- Identifier, exprimer et maîtriser ses émotions.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Effectuer une recherche documentaire en faisant preuve d'esprit critique.
- S'impliquer dans un travail et coopérer.

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Savoir écouter, apprendre à débattre.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Espace public, engagement et culture du débat démocratique

Le programme de la classe terminale est construit autour de la problématique du débat démocratique dans une période où les démocraties sont traversées par des transformations majeures. Trois transformations sont retenues : les changements environnementaux, le développement des biotechnologies et la révolution numérique. Au regard de leurs enjeux, ces transformations interrogent les pratiques démocratiques, leurs adaptations et leur renouvellement à toutes les échelles des territoires. Elles sont à l'origine de nouvelles formes d'engagement citoyen.

Dans le cadre du projet, une de ces transformations, en lien avec la spécialité de formation ou le champ d'intérêt des élèves (construction durable, bien-être et santé des populations, e-commerce, transports et logistique ...) est retenue et étudiée. Néanmoins, un temps est consacré à l'étude des deux autres transformations.

La transformation étudiée à titre principal doit l'être dans ses relations avec les formes du débat démocratique et leur évolution. Le projet peut trouver sa place dans la réalisation du chef-d'œuvre et dans les projets inter ou pluridisciplinaires autour du développement durable, du numérique ou des questions relatives à la santé. Les liens avec les autres programmes d'enseignement sont exploités autant que possible.

■ Thème annuel : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Pour construire son enseignement, le professeur s'appuie sur les questions des élèves et les échanges avec la classe. Voici quelques exemples de questionnements possibles : *Comment la bioéthique s'invite-t-elle dans le débat ? Quelle démocratie à l'heure du numérique ? Quelles évolutions du travail dans une société numérique ? Comment les citoyens peuvent-ils bien s'informer pour prendre part aux débats ?* Etc.

Le projet construit par le professeur à partir des questions des élèves les conduit à acquérir les connaissances suivantes :

Changements environnementaux, révolution numérique et essor des biotechnologies interrogent l'avenir des hommes en société qui doivent s'adapter aux grandes mutations engendrées par leurs modes de développement et par les progrès technologiques. Ces défis de société se posent à toutes les échelles de territoire et appellent des réponses locales, nationales et internationales. Ils mettent à l'épreuve la capacité des démocraties à conduire le changement dans l'intérêt général et le respect des droits fondamentaux.

En démocratie, ces défis suscitent des débats dont les enjeux sont politiques, économiques et sociaux, et sont abordés dans tous les espaces de la vie démocratique : **assemblées*** représentatives élues, réunions publiques, médias (presse, radio, télévision), réseaux sociaux et forums en ligne. Les débats prennent des formes diverses : débats électoraux, débats parlementaires, débats d'experts, referendum, manifestations citoyennes, pétitions, consultations, négociations ... Ils ne mobilisent pas seulement les militants (**syndicats***, **associations***, **partis politiques***) mais également les citoyens qui s'engagent dans l'espace public. Ils sont l'expression du **pluralisme*** démocratique et de la **liberté d'expression***. La **responsabilité*** des citoyens est donc engagée, comme responsabilité individuelle et comme responsabilité collective. À la **démocratie représentative*** s'ajoute la demande des citoyens de prendre part directement aux débats de société. Au sein des établissements scolaires, les conseils de vie lycéenne permettent l'expression des élèves relayée aux échelles académique et nationale.

L'étude des formes du débat en démocratie prend appui sur les trois transformations qui sont étudiées, par ailleurs, dans le cadre des autres enseignements :

- Changements et risques environnementaux (changement climatique, dégradation de la

biosphère, diminution de la biodiversité animale et végétale par exemple) : produire, consommer, habiter, se déplacer conduisent à consommer des ressources non renouvelables et posent la question de la durabilité des modes de développement des sociétés au regard des besoins humains. Cela suppose également de recourir à de nouvelles ressources. Pour mener le projet, il est possible de s'appuyer, par exemple, sur la loi relative à la protection de la nature (1976), sur la Charte de l'environnement (2005) et sur les Accords de Paris sur le climat (2015).

- Biotechnologies et éthique : le recours aux biotechnologies et à la génétique – pour la santé humaine, l'alimentation humaine et l'agriculture, la production industrielle afin d'améliorer ou de réparer le vivant – interroge notre rapport à la nature et la conscience de nos limites. Ces évolutions technologiques posent des problèmes de bioéthique qui s'invitent ainsi dans le débat autour de leurs potentialités, de leurs risques et de leurs dérives éventuelles. Pour mener le projet, il est possible de faire référence, par exemple, à la création du Comité consultatif national d'éthique (1983), à la loi relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain, et à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal (1994).
- La révolution numérique et l'essor de l'internet : ils ont d'abord été perçus comme facteurs d'une plus grande liberté de communication et comme des outils d'une démocratisation des savoirs. Mais leur inégal accès dans les territoires et leur inégale maîtrise par la population créent une fracture numérique au sein de la société. La digitalisation présente des risques pour les libertés et la sécurité des États et des individus. Pour mener le projet, il est possible de faire référence, par exemple, à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (1978), à la création de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (2009) et à la loi pour une République numérique (2016).

Notions et mots-clés :

- Assemblée*
- Association*
- Démocratie représentative*
- Liberté d'expression*
- Parti politique*
- Pluralisme*
- Responsabilité*

Repères et références sur les formes du débat : *(en italiques, les repères du collège)*

- 1881 : Loi sur la liberté de la presse.*
- 1901 : Loi définissant la liberté d'association.
- 1944 : Droit de vote des femmes.*
- 1974 : Premier débat télévisé de second tour de l'élection présidentielle.
- 1982 : Loi sur la liberté de l'audiovisuel.
- 1989 : Création du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).
- 1991 : Décret de création des Conseils académiques de la vie

<ul style="list-style-type: none"> - Syndicat* 	<p>lycéenne (CAVL).</p> <p>2003 : Révision constitutionnelle sur la démocratie de proximité.</p> <p>2017 : Loi relative à l'égalité et à la citoyenneté (Titre 1 : Émancipation des jeunes, citoyenneté et participation).</p>
<p><u>Lien avec les programmes de géographie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Thèmes 1 et 2 de la classe terminale : « L'accès aux ressources : se déplacer, se loger, consommer et produire » ; « Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, s'adapter ». <p><u>Lien avec les programmes d'histoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Thème 2 de la classe terminale : « Vivre en France en démocratie depuis 1945 ». <p><u>Lien avec les programmes de français :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Classe terminale, « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique ». <p><u>Lien avec les programmes de PSE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « Les risques majeurs » en classe de seconde, « L'eau et le développement durable » en classe de première, « Les ressources en énergie et le développement durable » en classe terminale. 	